



TARIFS CSSR 2019

Club associatif affilié à la FFESSM

ADHESION – CSSR (obligatoire pour toute activité régulière au sein du CSSR): 40 €

LICENCE FFESSM : Adulte 40 €
Enfant (12 – 16 ans) 25 €

La licence est obligatoire pour toute activité régulière au sein du CSSR.

Le CSSR peut la délivrer sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique subaquatique envisagée (plongée ou apnée).

PLONGEE SUBAQUATIQUE :

FORMULE ANNUELLE

Plongeur entièrement équipé (bloc, Stab., détendeur) : 350 €
(Ce montant inclut l'adhésion et la licence)

Plongeur équipé (Stab., détendeur) sans bloc : 370 €
(Ce montant inclut l'adhésion et la licence)

Plongeur non équipé : 410 €
(Ce montant inclut l'adhésion et la licence)

OU

Plongée à l'unité pour adhérent : 30 €

Plongée à l'unité pour extérieur licencié ou baptême : 40 €

APNEE :

Sortie à l'unité pour adhérent : 10 €

LES STAGES DE FORMATION PLONGEE SUBAQUATIQUE

Niveau 1 (6 plongées formation et 2 cours théoriques) : 262 €

Niveau 2 (10 plongées formation et 4 cours théoriques) : 450 €

(Ces montants incluent l'adhésion et la licence)

Plongée supplémentaire nécessaire à l'obtention d'un brevet (prix unitaire) 30 €

DES ASSURANCES complémentaires sont proposées par la FFESSM. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre encadrant ou directement sur <http://cabinet la font.com>